**Aide régionale**

**« Entreprises et Biodiversité »**

**Dossier de demande d’aide**

Le présent document est le modèle type à utiliser pour demander une aide de la Région au titre du dispositif « Entreprises et Biodiversité ».

Il doit être retourné dûment complété avec les pièces constitutives du dossier à l’adresse suivante : [biodiversite@paysdelaloire.fr](mailto:maud.chapalain@paysdelaloire.fr)

La date de début d’éligibilité des dépenses est fixée à la date de réception du dossier à la Région. **Les dépenses ne pourront être prises en compte qu’à compter de cette date.**

**LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE**

* Le présent formulaire de demande d’aide régionale complété et signé
* Les statuts de l’entreprise
* Au choix selon la situation du demandeur : avis de situation au répertoire SIRENE pour les entreprises individuelles OU copie du Kbis pour les sociétés (daté de moins de 3 mois)
* Au choix selon la situation du demandeur : le justificatif de la qualité d’assujetti à la TVA OU le justificatif de non-assujettissement à la TVA
* Un plan de financement du projet avec :
  + une description précise des financements publics obtenus ou demandés pour le projet
  + et une description précise des dépenses HT liées au projet
* Un plan d’affaires présentant l’activité développée suite au projet
* Une déclaration des aides perçues au titre du règlement de minimis si le projet relève du volet 2 du dispositif « Entreprises et Biodiversité » (*Annexe 1*)
* Un relevé d’identité bancaire

La Région se réserve le droit de solliciter tout autre document qui s’avèrerait nécessaire à l’instruction de la demande.

**Date de réception du dossier à la Région \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_** (cadre réservé à la Région)

**Rappel des différentes étapes de la procédure**

Dossier de demande d’aide adressée à la Région

↓

Instruction du dossier par la Région

↓

Possibilité d’une audition ou d’un complément d’informations avant délibération

↓

Décision d’attribution de l’aide par délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional

↓

Notification au bénéficiaire de l’octroi de l’aide par la Région (convention)

↓

Versement d’une avance de l’aide par la Région

↓

Réalisation des actions par le bénéficiaire

↓

Versement du solde après transmission et vérification des pièces justificatives

**Rappel des actions soutenues par la Région au titre du dispositif « Entreprises et Biodiversité ».**

| **Régime d’aide affilié** | **Types de projets/recherches** | | **Petite entreprise / structure** | **Moyenne entreprise / structure** | **Entreprise / structure de taille intermédiaire** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Volet 1**  **(RDI)** | Aides aux projets de recherche et développement | Recherche industrielle | 50% | 50% | 50% |
| Développement expérimental | 35 % en cas d’une large diffusion des résultats du projet soutenu | 35 % en cas d’une large diffusion des résultats du projet soutenu | 35 % en cas d’une large diffusion des résultats du projet soutenu |
| Étude faisabilité  (Plafond fixé à 20 000 €) | 50% | 50% | 50% |
| Innovation en faveur des PME | | 50% | 50% | *Non concerné* |
| Innovation de procédé et d’organisation | | 50% | 50% | 15% (si collaboration avec une PME supportant au moins 30% des coûts admissibles) |
| **Volet 2**  **(de minimis)** | Initiatives en faveur de la biodiversité | | 50% | 50% | 50% |

*N.B : Il s’agit de taux maximum d’aides. La Région pourra décider d’attribuer des taux d’aides inférieurs par projet en fonction du nombre et du type de projets déposés et dans les limites des taux d’aides maximum prévus par le ou les règlements ou régimes d’aide applicables au projet.*

*Les cofinancements par d’autres organismes s’inscrivent dans les limites et cumuls définis par les règlements et régimes d’aides mentionnés.*

**IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

**1 - Identité du porteur du projet**

**Nom de la structure :** ……………………………………………………………………………………………………………………….

Catégorie juridique1 : …………….

**N° SIRET** : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Adresse :

Commune :

Code Postal :

**Représentant légal :** Nom - Prénom : Tel :

Fonction : courriel :

**Personne à contacter :** Nom - Prénom :  Tel :

Fonction : courriel :

*1 Se reporter à l’avis de situation au répertoire SIRENE si besoin*

**2 - Caractéristiques générales du porteur du projet**

**2a.** Au regard des élément suivants,

**OU**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Catégorie de structure | Effectifs : unités de travail par an (UTA) | Chiffres d’affaires annuels | Total du bilan annuel |
| Petite | < 50 | ≤ 10 millions d’euros | ≤ 10 millions d’euros |
| Moyenne | < 250 | ≤ 50 millions d’euros | ≤ 43 millions d’euros |
| Intermédiaire | < 4 999 | ≤ 1.5 milliards d’euros | ≤ 2 milliards d’euros |

**Votre entreprise ou structure est-elle :**

□ de petite taille ?

□ de taille moyenne ?

□ de taille intermédiaire ?

**PRESENTATION DU PROJET**

**1 - Intitulé du projet**

**2 - Echéancier prévisionnel de réalisation du projet**

**3 - Volet concerné du dispositif « Entreprises et Biodiversité »**

| **Régime d’aide affilié** | **Types de projets/recherches** | | **Définitions du régime cadre exempté de notification N° SA.40391 relatif aux aides à la recherche, au**  **développement et à l’innovation (RDI) pour la période 2014-2020**  [http://www.reunioneurope.org/DOCUP/ REGION/2014\_RA\_SA\_40391.pdf](http://www.reunioneurope.org/DOCUP/%20REGION/2014_RA_SA_40391.pdf) |
| --- | --- | --- | --- |
| **Volet 1**  **(RDI)** | Aides aux projets de recherche et dévelop-pement | Recherche industrielle | La recherche planifiée ou des enquêtes critiques visant à acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes en vue de mettre au point de nouveaux produits, procédés ou services, ou d’entraîner une amélioration notable de produits, procédés ou services existants en prenant compte des enjeux de la biodiversité.  *Par exemple : développement d’outils de prévision d’impacts des projets ou de modélisation* sur la biodiversité *à destination des décideurs.* |
| Développement expérimental | L’acquisition, l’association, la mise en forme et l’utilisation de connaissances et d’aptitudes scientifiques, technologiques, commerciales et autres pertinentes en vue de développer des produits, des procédés ou des services nouveaux ou améliorés…  *Par exemple : la recherche de nouveaux produits et procédés s’appuyant sur le biomimétisme et/ou qui permettront de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité.* |
| Étude faisabilité  (Plafond fixé à 20 000 €) | L’évaluation et l’analyse du potentiel d’un projet, qui visent à soutenir le processus décisionnel en révélant de façon objective et rationnelle les forces et les faiblesses du projet, ainsi que les perspectives et les menaces qu’il suppose, et qui précisent les ressources nécessaires pour le mener à bien et en évaluent, en définitive, les chances de succès. |
| Innovation en faveur des PME | | Soutenir les projets d’innovation des PME, faciliter leur accès aux nouvelles technologies, aux transferts de connaissances, à des services de conseil et d’appui en matière d’innovation ou à du personnel hautement qualifié, et couvrir les coûts liés aux droits de propriété industrielle.  *Par exemple : développement de technologies innovantes dans l’objectif de diminuer la pression sur la biodiversité (coûts liés notamment au dépôt de brevets)* |
| Innovation de procédé et d’organisation | | Soutien à la mise en œuvre :   * + - D’une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques commerciales, l’organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de l’entreprise, ce qui exclut les changements s’appuyant sur des méthodes organisationnelles déjà en usage dans l’entreprise.     - D’une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée (cette notion impliquant des changements significatifs d’ordre technique, matériel ou logiciel), ce qui exclut les changements ou améliorations mineurs,   *Par exemple : intégration de la biodiversité dans une stratégie responsabilité sociale d’entreprises (RSE).* |
| **Volet 2**  **(de minimis)** | Initiatives en faveur de la biodiversité | | Les projets ne relevant pas du volet 1 (ou pas complètement) mais proposant d’engager des initiatives concrètes en faveur de la biodiversité intégrées à la stratégie entrepreneuriale peuvent être soutenus au titre de ce volet 2. Il peut s’agir notamment de :   * Émergence de nouveaux modèles économiques permettant de concilier préservation de la biodiversité et développement économique, * Conception et construction d’équipements permettant une meilleure intégration écologique et paysagère des infrastructures, la reconquête de tissus urbains ou industriels dégradés pour développer la biodiversité et améliorer le cadre de vie, * Conception de machines adaptées à l’entretien des espaces naturels fragiles et/ou difficilement accessibles, * Développement de processus liés à la conception des bâtiments et autres aménagements, * Développement de technologies innovantes dans l’objectif de diminuer la pression sur la biodiversité (coûts non pris en charge par le volet 1). |

**4 - Contexte et objectifs du projet**

* Expliquer le contexte du projet par des éléments chiffrés en lien avec le territoire de la région des Pays de la Loire (emploi, marché, production, chiffre d’affaire…) et des indicateurs hors territoire régional
* Exposer les objectifs du projet
* Préciser les acteurs ciblés
* Préciser l’articulation avec d’éventuels autres projets

**5 - Contenu du projet**

Exposer notamment :

* La faisabilité technique et/ou scientifique
* Le marché potentiel de la solution développée
* Le potentiel de création et/ou maintien d’emplois, y compris des tâches sous-traitées
* La reproductibilité du projet et son lien avec les enjeux régionaux économiques et de biodiversité

En cas de projet relevant du développement expérimental, préciser si et comment les résultats du projet peuvent être largement diffusés au moyen de conférences, de publications, de dépôts en libre accès ou de logiciels gratuits ou libres.

En cas d’entreprise ou de structure de taille intermédiaire (ETI) et de projet relevant de l’innovation de procédé et d’organisation, préciser comment l’ETI collabore effectivement avec des PME dans l’activité bénéficiant de l’aide (les PME supportant, quant à elles, au moins 30 % des coûts admissibles).

**DEMANDE d’aide**

Je demande à bénéficier de l'aide attribuée par la Région des Pays de la Loire au titre du règlement d’intervention régional « Entreprises et Biodiversité », dont je déclare avoir pris connaissance.

Je certifie exactes et sincères l’ensemble des informations communiquées.

Fait à ......................................................... Le .........................................................

Signature et cachet de l’entreprise

**Annexe 1**

*A compléter et signer si le projet relève du volet 2 du dispositif « Entreprises et biodiversité »*

**Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement UE n°1407 / 2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union Européenne aux aides de minimis**

Madame ou Monsieur ………………………………………………………………………………………………………………

Agissant en qualité de …………………………………………………………………………………………………………..….

Représentant l’entreprise …………………………………………………………………………………………………….……

Sollicitant une aide au titre des aides « de minimis » d’un montant de : ………………………euros

Pour la réalisation du projet suivant : …………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………

**J’atteste que le projet ne concerne pas directement :**

🞎 Le secteur de la pêche et de l’aquaculture

🞎 La production primaire de produits agricoles énumérés à l’annexe I du traité CE

🞎 Des activités liées à l’exportation vers des pays tiers ou des États membres, aides directement liées aux quantités exportées et des aides servant à financer la mise en place et le fonctionnement d’un réseau de distribution ou à d’autres dépenses courantes liées à l’activité d’exportation (ne sont pas concernées les foires commerciales et les activités de conseil et de service liées au lancement d’un nouveau produit)

🞎 L’acquisition de véhicules de transport de marchandise par route.

**Secteur d’activité de l’entreprise bénéficiaire de l’aide :** …………………….………………………………………………..

**Déclare** :

Les aides de minimis reçues ou en cours d’instruction auprès de la Région des Pays de la Loire, des autres collectivités territoriales, de l’Etat, de l’Union Européenne ou de leurs représentants sont :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Exercice fiscal | Nom de l’entreprise bénéficiaire de l’aide | Date de décision d’octroi de l’aide et organisme à l’origine de l’aide | Nature de l’aide | Objet de l’aide | Montant brut de l’aide ou Equivalent Subvention Brut |
| n-2 |  |  |  |  |  |
| n-1 |  |  |  |  |  |
| n |  |  |  |  |  |
| Total |  |  |  |  |  |

*Le champ de la présente déclaration couvre l’ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du règlement du 18 décembre 2013**concernant l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union Européenne aux aides de minimis.*

*Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l’une des relations suivantes :*

*a) une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d’une autre entreprise ;*

*b) une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance d’une autre entreprise ;*

*c) une entreprise a le droit d’exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d’un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d’une clause des statuts de celle-ci ;*

*d) une entreprise actionnaire ou associée d’une autre entreprise contrôle seule, en vertu d’un accord conclu avec d’autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.*

*Si l’entreprise a fait l’objet d’une fusion ou d’une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l’une ou l’autre des entreprises parties à l’opération doivent être déclarées.*

*Si l’entreprise est issue d’une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n’est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l’entreprise nouvellement constituée à l’issue de la scission.*

Montant total octroyé au titre des aides de minimis (en toutes lettres) : …………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………………………

L’ensemble des aides de minimis doit être déclaré quelque soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d’un prêt, d’une garantie, d’un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d’une avance remboursable…... Dans ces cas, le montant de l’aide doit être converti en équivalent subvention brut.

Déclaré le ……………………………………

A ……………………………………………….

Signature et cachet de l’entreprise